

Annexe

Santé et PNCAVT

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date 31/01/2014**Juridiction / Nature** ARRETE**NOR / Numéro** AGRE1401814A**URL Légifrance** <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSCA000028535407>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Elle s'adresse : — à des docteurs vétérinaires ; — à des anciens élèves d'un établissement d'enseignement supérieur agricole titulaires d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres ; — [...] Les volumes horaires doivent être : — formation à la technologie de la semence (pour candidats non titulaires cf. art. 9) : 35 heures ; — pratique de la production, du traitement du conditionnement et [...]

[...] ou titre de vétérinaire mentionné à l' article L. 241-2 du code rural et de la pêche maritime ; — les anciens élèves d'un établissement d'enseignement supérieur titulaires d'un diplôme d'ingénieur reconnu [...]

RÉFÉRENCE

ARRETE AGRE1401814A du 31 janvier 2014, « Annexe ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFSCA000028535407> (consulté le 31 août 2026).